

Préparation à l'HABILITATION ELECTRIQUE niveau BR/BP



Public concerné

Electriciens assurant la maintenance préventive et corrective des installations électriques en très basse tension (0 à 50 volts) et en basse tension (de 50 à 1000 volts)

Objectif opérationnel

- Faire habilitier par l'employeur les collaborateurs non-électriciens dont les tâches reposent sur la réalisation de travaux d'ordre électrique sur des installations ou électriques en basse tension.

Objectifs pédagogiques

- Etre capable d'analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans leur environnement de travail (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510)
- Connaître, d'appliquer et de faire appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510 (version de janvier 2012) visant à se prémunir du risque électrique (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510)
- Connaître les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510)
- Etre capable d'appliquer les procédures de connexion-déconnexion sous tension (Article 10.3.4 norme NFC18-510)
- Savoir procéder à des consignations
- Etre capable d'installer et d'utiliser des équipements de protection individuelle et collective
- Savoir procéder aux recherches de défaut (Articles 10.3.3.1.3 norme NFC18-510)
- Savoir se prémunir du risque électrique lié à l'utilisation d'outils à main ou électroportatifs
- Connaître et d'appliquer les préconisations normalisées relatives aux travaux d'ordre électrique hors tension dans le domaine de la base tension et au voisinage de pièces nues
- Savoir adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique (Article 13 norme NFC18-510)

Qualification intervenant.e

- Formateurs reconnus compétents selon la norme NF C18-510

Modalités et délais d'accès

- Sessions préprogrammées entre 1 à 3 mois avant la date de démarrage. Calendrier sur demande auprès de votre contact départemental CF2P
- Possibilités d'entrées/sorties permanentes en formation intra sur mesure à la demande.

Mode présentiel

Session de 2 à 8 stagiaires



Durée

21 heures (3 jours)



Prérequis

- Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle,

Contenu de la formation



- Voir contenu détaillé en annexe



Méthodes et moyens pédagogiques

- Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique.
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres
- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board).
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à disposition pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuelle sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).
- Documents délivrés : avis après formation, livret pédagogique pour « électricien »

Méthodes d'évaluation

- Evaluation théorique
 - ✓ QCMs sommatif et formatif
- Evaluation pratique :
 - ✓ Eliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT - zone 4 - (mise en place de nappe isolante, etc.)
 - ✓ Réaliser les opérations de consignation
 - ✓ Identifier les zones d'environnement dans lesquelles il peut intervenir (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.)
 - ✓ Réaliser les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension.
- Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve d'avoir suivi la formation sur les 21 heures consécutives, d'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative, d'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.
- Délivrance d'un avis après formation et d'un titre d'habilitation, d'une attestation de formation



Tarifs

Fourchette de 231€ à 343 € nets de taxes par jour de formation



Accessibilité

Nous accueillons sur demande au cas par cas les personnes en situation de handicap

Centre de Formation Professionnelle des entreprises de Proximité Nouvelle-Aquitaine

14 rue Condorcet – Bâtiment A – 33155 CENON Cedex

Tél : 05 56 34 12 33 - Courriel : cf2pna@orange.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72.33.03067.33 auprès du Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

SIRET n°394 206 338 00037

Préparation à l'HABILITATION ELECTRIQUE niveau BR/BP

Contenu détaillé de la formation



1) Thématiques théoriques

- ✓ Module 2 Référentiel INRS – Thèmes communs
 - Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
 - Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
 - Zones d'environnements et leurs limites
 - Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
 - Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention,
 - Surveillance des opérations
 - Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée
 - Equipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser
 - Equipements de travail utilisés (*échelles, outils à main...*) : risques et mise en œuvre
 - Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
 - Evaluation du risque électrique

2) Thématiques pratiques

- ✓ Module 7 - Référentiel INRS
 - Limites de l'habilitation BR et BS
 - Fonction des matériels électriques : Coupure, protection, commande, Séparation
 - Chargé d'exploitation électrique : Rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes
 - Equipements de travail utilisé : risques, vérification, identification, utilisation
 - Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instructions de sécurité...
 - Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention générale basse tension : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter,
 - Etapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte
 - Procédures de remplacement/raccordement et instructions de sécurité associées

3) Thématiques théoriques

- ✓ Module 5 - Référentiel INRS – Thèmes communs
 - Nommer les acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
 - Connaître les limites de l'habilitation BP et évaluer les risques dans ces limites
 - Repérer la zone de travail, appliquer les mesures de préventions
 - Identifier et vérifier l'état des matériels électriques d'une chaîne photovoltaïque
 - Connaître et appliquer les règles de sécurité en cas de détérioration du matériel PV lors de la pose ou du branchement
 - Raccorder une chaîne PV matériel IP2X ou IP3X et interconnecter des modules en sécurité